

**Assemblée Générale du GDON de l'Ondatra**  
**03 mars, Salle des fêtes, Longuenesse**

**Présents:**

M. Guy ANNE, secrétaire du GDON  
M. Patrick BEDAGUE, maire de Tilques  
M. Raymond BERNARD  
M. Jean BERNIERE  
M. Yves BERRIER  
M. Christian BERTELOOT  
M. Romain BERTELOOT  
M. Claude BERTHELEMY  
M. Gabriel BRIEZ  
M. Olivier BRIEZ  
M. Johan BRIOUL  
M. Bruno BRIOUL  
M. Sylvain BRUNET  
M. Daniel BOUFFART  
M. Jean-Claude CASSEZ  
M. Louis CAINNE  
M. Anicet CHOQUET, élu du SmageAa  
M. Pierre COLIN  
M. Jean-Luc COURBOT  
M. Louis-José DEFONTAINE  
M. Louis DENIS, Adjoint à Moringhem  
M René DENIS  
M. Patrick DESSEAUX  
M. Daniel DEWALLE  
M. Michel DEWALLE  
M. Michel DUMONT, Fédération  
départementale des chasseurs  
M. Valéry DUQUENOY  
M. Jean-Paul DOUTRELANT, président de la  
M. Roger DUSSAUTOIR, maire de Houle  
7<sup>ème</sup> section des Wateringues  
M. Jean-Luc DUMONT  
M. Yves DYUME  
M. Michel DUFRESNE  
M. Dominique GODIN  
M. Jean-Paul FARDOUX  
M. Jean FENET  
M. Pierre FLANDRIN

M. Jean-Pierre GEERSEN, maire de Salperwick  
M. Michel GUILBERT, maire d'Eperlecques  
M. Bernard HENNON  
M. Michel HOLLAND  
M. Bernard HOUCKE, vice président du  
GDON  
M. Eugène LEFEBVRE  
Mme Marie LEFEBVRE, présidente du GDON  
M. Frédéric LEGRIS  
M. Jean-Claude LEGRIS  
M. Christophe LEULLIETTE  
M. David LODIGEOIS  
M. Didier MALLET  
M. Michel MARTINOT  
M. François MERLIN  
M. Francis MERLIN  
M. Damien MOREL, vice président du GDON  
M. Régis MOREL  
M. Jean-Claude NOEL  
M. Bertrand PETIT, président du groupe de  
travail marais  
M. Benoît PLATIAU  
M. Claude REVEL  
M. Alexandre SACEPE  
M. Jean SCHRIVE  
M. Joël SPETER  
Mme Chantal THOMAS  
M. Alexandre THOMAS  
M. Christian TRUPIN  
M. Michel VANHERGHE  
M. Philippe VERCOUTRE  
M. Guy WAVRANT  
M. Roger WAVRANT

**Excusés :**

Sous-Préfecture de Saint-Omer  
M. Joël DUQUENOY  
M. Jean-Jacques KUDLINSKI  
M. Bruno MAGNIER  
M. Eric DUPLAQUET  
M. Jean-Marie OBATON  
M. Francis DOYER

Avant de commencer l'assemblée générale, Marie Lefebvre demande de faire une minute de silence à la mémoire de M. Henri Castier, piégeur émérite qui pratiquait régulièrement sur la commune de Serques malgré une santé fragile et quelque soit le temps. En 2003, il avait amené au GDON près de 1200 queues de rats musqués. Il piégeait régulièrement de 400 à 700 rats musqués par an et ne comptait pas son temps pour s'adonner à cette activité.

Mme Lefebvre désigne Damien Morel comme un secrétaire de séance.

## I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE :

La précédente assemblée générale a eu lieu le 11 février 2010 à Wizernes.

M. Damien Morel rappelle les principaux points abordés lors de la dernière assemblée :

- Les comptes du GDON de l'Ondatra présentaient un excédent de 4000 euros. Cependant, le GDON prévoyait pour l'année 2009 un déficit de 3535.51 euros qui pouvait être compensé par le placement en livret A ;
- Les bilans de captures faisaient état de près de 9000 rats capturés sur l'année 2008 ;
- L'assemblée générale avait adopté la modification des dates de collectes qui ont désormais lieu le premier samedi de juillet et de décembre ;
- L'assemblée général avait validé que la distribution de pièges soit en fonction du nombre de queues de rats musqués amenées lors des collectes du GDON ;
- Les membres ont accepté l'augmentation de la prime à la queue à 1.50 euros ;
- Le rôle du groupe de travail marais avait été rappelé ;
- L'organisation de la lutte chimique avait été expliquée en détail.

☛ **Compte-rendu adopté à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.**

## II. PRESENTATION DES COMPTES DE 2009 (COMMISSION DE CONTROLE/ ELOÏSE) :

### RECETTES en 2009 :

Subventions:

	Subvention (€)
Subvention SmageAa	1500
Subvention CASO	15000
Subvention 7ème section Wateringues	1000
Subvention La Concorde	400
<b>TOTAL</b>	<b>17 900 €</b>

Cotisations des adhérents du GDON de l'Ondatra :

Cotisations	96 €
-------------	------

Mouvement livret A :

Mouvement livret A	700 €
--------------------	-------

Paiement de pièges supplémentaires :

Pièges	223.83 €
--------	----------

**TOTAL RECETTES : 18 919.83 €**

**DEPENSES en 2009 :**

Prime à la queue :

Prime à la queue mars 2009	2337 €
Prime à la queue juillet 2009	3734.5 €
Prime à la queue décembre 2009	1835 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 906.5 €</b>

Frais divers :

Assurance	480.29 €
Tenue de compte	14.5 €
Divers	19.9 €
<b>TOTAL</b>	<b>514.69 €</b>

Dotation de pièges :

Achat de pièges 2009	1 285 €
----------------------	---------

Lutte chimique :

Achat des appâts	9582.6 €
Traitement déchets	98.11 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 680.71 €</b>

Total dépenses : 19 386,9€

**MOUVEMENTS DU LIVRET A en 2009 :**

Solde au 31/12/08	5650.91
Intérêts 2008	113.85
Retrait vers le compte courant	-7200
Dépôt de chèque	6500
<b>TOTAL</b>	<b>5064.76 €</b>

Malgré le coût très élevé de la lutte chimique de l'année 2009 (9680.71 €), les comptes du GDON ne sont en déficit que de 467.07 €. Ceci est dû à la subvention exceptionnelle de la CASO qui a accepté de porter son financement à 15 000 € au lieu des 8 000€ initialement prévus.

**☛ La commission de contrôle composé de :**

- M. Bertrand Petit de la commune de Saint-Martin au Laërt
- M. Patrick Bedague de la commune de Tilques
- M. Régis Morel de la commune de Clairmarais

**valide ces comptes et donne quitus au trésorier, M. Francis Doyer :****BUDGET PREVISIONNEL DU GDON DE L'ONDATRA (AUDOMAROIS) POUR 2010****RECETTE PREVISIONNELLES EN 2010:**

Subvention SmageAa	1 000 €
Subvention CASO	10 000 €
Subvention 7ème section Wateringues	1 500 €
Subvention La Concorde	400 €
Cotisation	96 €
<b>TOTAL RECETTES ATTENDUES</b>	<b>12 996€</b>

### **DEPENSES PREVISIONNELLES EN 2010 :**

Reste des primes à la queue décembre 2009	905€
Prime à la queue juillet 2010	2300 €
Prime à la queue décembre 2010	5 000 €
Assurance	401 €
Tenue de compte	20 €
Timbres (envoi compte-rendu aux adhérents)	100 €
Achat de pièges	4 000 €
Echange d'expériences entre piégeurs	270 €
<b>TOTAL DEPENSES ATTENDUES</b>	<b>12 996 €</b>

Etant donnée l'interdiction de la lutte chimique qui s'applique en 2010, le GDON va faire une économie de près de 10 000 €. Cependant, il va falloir s'attendre à une augmentation du nombre de prises et donc du montant des primes à la queue.

Nous venons d'apprendre que le Conseil Général qui devait reverser la subvention allouée autrefois à la brigade départementale de piégeurs ne serait pas redistribuée aux GDON. C'est une très mauvaise nouvelle dans un contexte où la lutte chimique est interdite et où il est primordial de renforcer les moyens de lutte mécanique. Désormais, nous ne pouvons que compter sur les subventions de nos partenaires dans un contexte de restriction budgétaire générale.

Il va falloir faire encore mieux avec moins. C'est dans ce cadre que le GDON veut renforcer la distribution de pièges aux bénévoles et développer les échanges entre les piégeurs volontaires afin de favoriser le transfert d'expérience et d'aboutir à des zones piégées cohérentes et sans discontinuité. La forme de ces échanges reste à déterminer (rencontre, livret d'expérience, démonstration chez des particuliers, etc.)

### III. BILAN DE LA LUTTE MECANIQUE DE 2009 (ELOÏSE)

#### 1) Captures des piégeurs volontaires (données des collectes à la queue)

	Queues collectées
mars-09	3529
juil-09	790
déc-09	1098
<b>TOTAL</b>	<b>5417</b>

#### 2) Captures de la brigade des piégeurs professionnels :

Piégeurs de la CASO : 927 captures de janvier à juin 2009

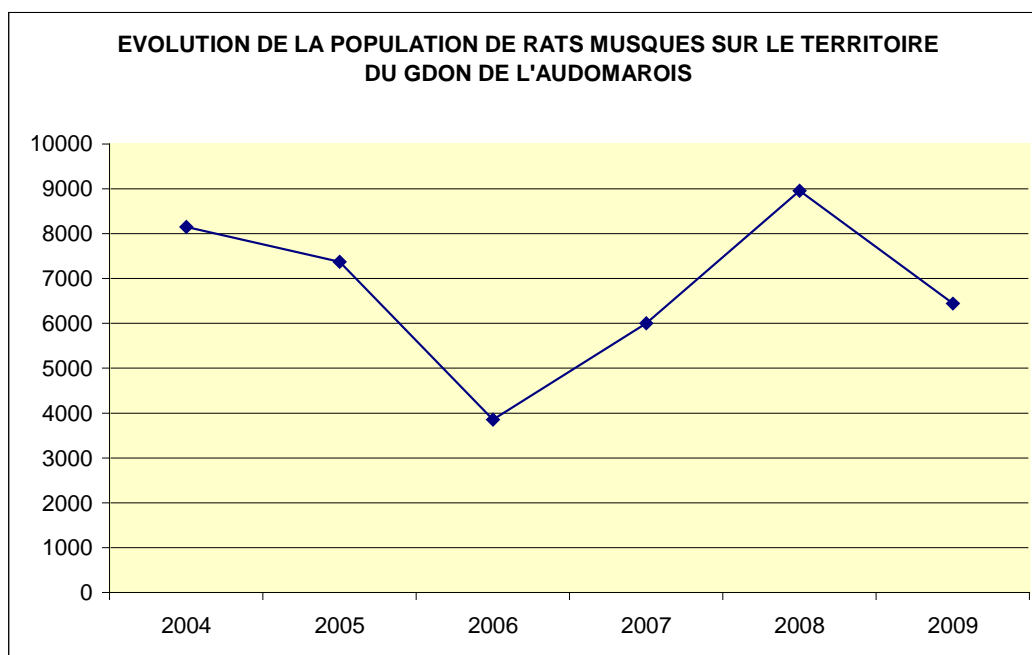
Piégeur de la ville de Saint-Omer : 73 captures (activité à mi-temps avec le service « ville propre »)

#### 3) Protocole de piégeage à la réserve du Romelaère :

23 captures ont été réalisés lors de la semaine de protocole de fin janvier à la Réserve Naturelle Nationale du Romelaère.

#### 4) Bilan général :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Piégeurs de la CASO	2143	2644	1432	1541	1863	1473
Brigade départementale	NR	245	NR	NR	0	0
Collecte à la queue	5929	4440	2393	4439	6890	5417
Piégeur de Saint Omer					154	73
Protocole Romelaère	78	45	31	24	50	23
<b>TOTAL</b>	<b>8150</b>	<b>7374</b>	<b>3856</b>	<b>6004</b>	<b>8957</b>	<b>6440</b>



La population a fortement diminué en 2009 en partie grâce à l'efficacité de la lutte chimique qui a particulièrement bien fonctionné l'année dernière.

#### 1) Distribution des pièges:

Depuis la dernière assemblée générale, la distribution des pièges au mérite a débuté selon le principe :

- 10 pièges pour 300 captures/collecte ou plus
- 7 pièges pour 150 à 300 captures/collecte
- 5 pièges pour 50 à 150 captures/collecte
- 2 pièges pour ceux qui font de 50 à 10 captures/collecte.

Pour rendre cette distribution plus efficiente sur le territoire, les pièges ne sont plus donnés d'office aux piégeurs. Ce dernier doit en faire la demande et demander un nombre correspondant réellement à ses besoins (avec un maximum défini par la répartition ci-avant).

#### 2) Modification du règlement intérieur :

Depuis plusieurs années, un flou existait concernant les piégeurs habitant dans le Nord et piégeant dans le Pas-de-Calais. Jusqu'à présent, ces piégeurs avaient bénéficié des primes à la queue du GDON. Le Conseil d'Administration a souhaité clarifier cette situation en modifiant le règlement intérieur selon un projet qui vous a été remis avec l'invitation à cette assemblée générale. Nous proposons que les piégeurs habitant dans le Nord apportent des justificatifs de leur activité sur une des communes du GDON : Déclaration de pose de pièges en mairie du Pas de Calais et attestation du propriétaire du terrain piégé. Ces justificatifs devront être produits dès la prochaine collecte de juillet.

Le règlement a également précisé que les piégeurs professionnels ne pourront pas prétendre à recevoir les primes à la queue même pour des captures réalisées à titre personnel.

☛ **Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale**

#### **IV. ADHESION EN 2010 (MARIE LEFEBVRE) :**

Cette année encore, nous avons un besoin primordial de vos cotisations au GDON. Vu le contexte et les difficultés qui s'annoncent, Marie Lefebvre propose d'augmenter le prix d'adhésion au GDON à 3 euros.

☛ **Les membres de l'assemblée générale valide l'augmentation des frais d'adhésion qui seront désormais de 3€/membre.**

#### **V. OPERATION COUP DE POING (MARIE LEFEBVRE):**

La recherche scientifique a montré que la stabilisation d'une population de rat musqué nécessite de détruire 80% des individus avant la première portée (mars-avril), 90% avant la seconde portée (mai-juin) et 94% avant la troisième portée (juillet – août). Des opérations coup de poing ciblées et limitées dans le temps permettraient d'augmenter l'impact des actions de piégeage. Elles pourraient avoir lieu quelques jours après l'assemblée générale (les dates seraient diffusées avec l'invitation à l'AG) et une deuxième opération pourrait avoir lieu en octobre.

Le GDON souhaite également organiser des sessions de formation à l'agrément de piégeurs comme cela s'est fait lors d'années précédentes. Un contact sera pris avec la fédération départementale des chasseurs ou l'APANGA (association de piégeurs dans le département du Nord).

## VI. RENOUELEMENT DES ELUS (MARIE LEFEBVRE):

Comme le prévoit les statuts du groupement, le Conseil d'Administration doit être renouvelé chaque année par tiers. Les membres à réélire sont les suivants (choisis par ordre alphabétique) :

- M. Guy Anne
- M. Jean-Pierre Clipet
- M. Jean-Claude Cordonnier
- M. Jean-Luc Courbot
- M. Louis-José Defontaine
- M. Jean-Paul Doutrelant

☛ Les membres de l'assemblée générale réélisent à l'unanimité le tiers du CA

☛ Les membres de l'assemblée générale réélisent également à l'unanimité les membres du bureau (M. Damien Morel, M. Guy Anne, M. Bernard Houcke, M. Francis Doyer, Mme Marie Lefebvre) et ceux de la commission de contrôle (M. Patrick Bedague, M. Régis Morel, M. Bertrand Petit)

M. Bertrand Petit précise qu'au niveau de la demande de subvention auprès du Conseil Général, rien n'était acquis à l'avance. Il faut continuer à sensibiliser M. Dominique Dupilet à l'importance de donner les moyens aux GDON d'exercer leur activité de régulation du rat musqué dans de bonnes conditions. Il ajoute que le groupe de travail marais continuera à accompagner l'action du GDON de l'Audomarois car les intérêts de ces deux entités sont étroitement liés.

## VII. ECHANGES D'EXPERIENCES ENTRE PIEGEURS :

Avec l'invitation à cette assemblée générale vous avez reçu un petit questionnaire destiné à définir si un échange entre piégeurs pourrait être intéressant pour partager les petites astuces des uns et des autres. Cet échange permettrait de renforcer la solidarité entre les piégeurs et ainsi de dynamiser l'activité de piégeage sur le territoire.

Nous vous invitons à nous donner ce questionnaire pour que nous puissions dans l'année, proposer, si vous le jugez nécessaire, une rencontre entre tous les piégeurs (par exemple début octobre pour en profiter pour organiser la deuxième opération coup de poing).

Cet échange d'expériences commencera dès ce soir par une présentation de Mr Gabriel BRIEZ qui a développé un système ingénieux de pose de piège en X.

## VIII. PRESENTATION DU SUPPORT DE PIEGE REALISE PAR M. GABRIEL BRIEZ :



Marie Lefebvre propose que le GDON demande un devis pour faire réaliser en nombre ce type de support via un atelier d'insertion.

Marie Lefebvre aborde le problème des nouveaux types de pièges en X qui ont été commandés dernièrement. Certains piégeurs nous ont fait part de leur mauvais fonctionnement. Mme Lefebvre propose donc qu'un contact soit pris avec le fournisseur des pièges pour voir si un échange peut être réalisé afin de remplacer les nouveaux pièges en X non utilisés par des anciens.

Le compte-rendu de cette assemblée générale sera disponible sur le site internet <http://www.parc-opale.fr/gdon.asp>

Mme Marie Lefebvre remercie les membres présents d'avoir participé à la réunion et remercie également les financeurs du GDON : la CASO, le SmageAa, la 7<sup>ème</sup> section des Wateringues et la Concorde ainsi que l'ensemble de piégeurs.